

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 JUIN 2006

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 14 juin 2006 à 9h00 à La Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

Étaient Présents :

- Monsieur Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan

Étaient excusés :

- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine, donne pouvoir à M. HAMEL
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, donne pouvoir à M. THOMAS
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique

Assistaient également à la séance :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de Loire-Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 JUIN 2006 A 9H00

III – CONVENTIONS – CONTRATS – MARCHES PUBLICS

2 – Point sur l'étude signalétique conjointe IAV/ICIRMON

La Commission permanente de l'IAV du 1 février 2005 a décidé de réaliser avec l'ICIRMON, dans le cadre d'un groupement de commande, un schéma directeur de signalétique sur la liaison Manche-Océan entre l'écluse du Chatellier et Arzal dont l'objet est de coordonner, valoriser et rationaliser l'information délivrée in-situ le long de la voie d'eau.

Après consultation, le bureau d'étude Edouard Bouin Conseil de Lorient a été retenu pour réaliser cette étude qui a débuté en janvier 2006.

L'étude comporte 2 tranches :

1. La conception d'un nouveau schéma directeur d'information et de signalétique applicable sur l'ensemble de la liaison Manche-Océan (de l'embouchure de la Rance à celle de la Vilaine) ;
2. La déclinaison opérationnelle de ce schéma le long du canal d'Ille-et-Rance.

La seconde tranche ne concerne que l'ICIRMON.

Pour réaliser la première tranche, le bureau d'étude a tout d'abord mené un travail d'inventaire de la signalétique et de l'information présente le long de la voie d'eau. Cet inventaire a concerné :

- *La signalétique de police*
- *La signalétique directionnelle*
- *La signalétique d'accueil*
- *La signalétique directionnelle économique et touristique*
- *La signalétique d'interprétation*
- *Les autres vecteurs d'information (guides, TIC, points d'accueil, équipements culturels et touristiques...)*

Cet inventaire a montré la disparité de l'information et de la signalétique dispensées le long de la liaison. Tout d'abord, les structures d'information mises en place par l'ICIRMON sont anciennes, relativement massives et s'intègrent peu dans le paysage alors que celles réalisées plus récemment par l'IAV l'ont été dans un souci d'intégration, sauf au niveau du barrage d'Arzal où différents types de panneaux cohabitent sans souci d'uniformisation. Un exemple de réussite de l'intégration des panneaux est le plan d'information de la commune de la Roche Bernard qui allie information et signalétique.

L'interprétation est très peu présente sur la liaison, hormis sur la portion Vilaine avec un sentier à Brain sur Vilaine et à la Roche Bernard, l'usine d'eau de Férel (en projet), le barrage d'Arzal et la passe à poissons (des travaux de rénovation de l'extérieur de la passe sont préconisés).

A ce stade de l'étude, Il s'agit de délimiter et de hiérarchiser le champ et la typologie de l'information à délivrer, ainsi que d'inventorier et décrire les moyens à utiliser et les conditions de leur utilisation. Une attente est également l'analyse des moyens ne nécessitant pas la mise en place de panneaux (guides pratiques, éclusiers, machines audio, Internet...) pour « alléger » la signalétique générale des bords de la liaison et recouvrir une certaine qualité de paysage. Ceci est en cours de réalisation par le bureau d'étude et sera présenté au prochain comité de pilotage.

Des pistes de réflexion sur les différents supports, à la fois techniques et thématiques seront également présentées. Au niveau thématique, trois grands axes se profilent :

- une œuvre humaine ;
- l'eau ;
- créer un lien social et politique sur la liaison.

Une question primordiale qui sera posée au prochain comité de pilotage est de savoir quelle est la réelle volonté de réaliser de l'interprétation le long de la liaison et de ne pas s'en tenir uniquement à de l'information ?

Une autre question également posée au prochain comité de pilotage est de savoir quel est le niveau de cohérence souhaitée le long de la liaison, faut il aller jusqu'à une charte graphique commune ou faut il juste dresser un cadre et laisser aux différents maîtres d'ouvrage une certaine latitude ?

Le prochain et second comité de pilotage de l'étude aura lieu le 15 juin prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration prend acte de ces informations.

Pour extrait conforme

Le Président

Yvon MAHE

